

PROVINCE DE QUÉBEC42^E LÉGISLATURE2^E SESSION

QUÉBEC, LE 13 AVRIL 2022

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 13 avril 2022*

Aujourd'hui, à onze heures quarante-cinq, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 21 Loi visant principalement à mettre fin à la recherche et à la production d'hydrocarbures ainsi qu'au financement public de ces activités

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.